

# Guide de la marque et de la communication

## Site 2000 watts

### 1 Marque « Site 2000 watts »

Le certificat « Site 2000 watts » est décerné aux zones urbanisées qui s'engagent pour la protection du climat et adoptent un comportement conforme aux principes du développement durable en termes d'utilisation des ressources. Le certificat évalue le processus de développement global, de la construction à l'exploitation. Fondé sur l'idée centrale d'une évaluation continue sur la durabilité énergétique d'un site, le certificat tient également compte de la mobilité.

La certification peut porter aussi bien sur la construction échelonnée de nouveaux sites que sur la transformation de quartiers existants. Un Site 2000 watts satisfait les objectifs de la société à 2000 watts. Il laisse toutefois une grande marge de manœuvre à ses intervenants sur la façon d'atteindre les résultats.

La certification « Site 2000 watts » autorise l'organisme responsable à utiliser du matériel de la marque et des prestations de communication sélectionnées. Seuls les sites certifiés ont le droit d'utiliser les éléments de base de la marque (logo etc., voir ci-dessous). Pour ce faire, ils doivent respecter certaines lignes directrices. L'Office fédéral de l'énergie OFEN et SuisseEnergie détiennent les droits de marque pour le certificat « Site 2000 watts ».

## 2 Logos

### 2.1 Logo général



La largeur de la zone de protection « x » correspond à la hauteur du « 0 » dans le logo.

Le logo est disponible dans les langues suivantes :

- Allemand
- Français
- Italien
- Anglais

x

### 2.2 Logo personnalisé

Chaque Site 2000 watts reçoit un logo personnalisé du service de communication de SuisseEnergie pour les communes (ECH pour les communes), qui peut et devrait être utilisé pour les documents internes et externes.



La largeur de la zone de protection « x » correspond à l'écart entre l'image de la marque et le nom du site.

Le logo personnalisé est disponible dans les langues suivantes :

- Allemand
- Français
- Italien

Le logo personnalisé appartient à l'organisme responsable du site, qui peut l'utiliser librement dans le cadre de la communication relative au projet certifié. Les couleurs et les proportions ne doivent pas être modifiées.

L'organisme responsable s'assure lors de l'utilisation du logo, que les contenus communiqués respectent les intérêts de SuisseEnergie et du programme Site 2000 watts.

## 2.3 Palette de couleurs



Pantone 127U  
CMYK 0/5/57/0  
RGB 252/235/133



Pantone 129U  
CMYK 0/25/86/0  
RGB 250/200/50



Pantone 380U  
CMYK 15/0/63/0  
RGB 218/234/130



Pantone 382U  
CMYK 33/0/85/0  
RGB 185/210/40



Pantone 299U  
CMYK 69/10/0/0  
RGB 18/160/230



Pantone 301U  
CMYK 100/30/2/24  
RGB 40/98/155

## 3 Images

Les Sites 2000 watts disposent de leur propre univers visuel et thématique. Le site web suivant propose des images à utiliser dans le cadre des Sites 2000 watts et pour la communication générale:

<https://2000w-swiss.smugmug.com>

Le copyright est propriété de l'Office fédéral de l'énergie OFEN. Les images sur le site web peuvent être librement utilisées, pour autant que la source soit citée (copyright).

## 4 Modèles Office

Des modèles de documents Office existent pour les sites 2000 watts. Ils sont disponibles sur demande auprès du service de communication de SuisseEnergie pour les communes.

## 5 Autres prestations de communication

### 5.1 Offres visant une forte visibilité

Outre le matériel de la marque mentionné aux chapitres 2 à 4, l'organisme responsable bénéficie également des offres suivantes :

- **Distinction officielle** : à l'occasion de la Journée de l'énergie annuelle organisée par SuisseEnergie pour les communes, les sites certifiés reçoivent leur diplôme. La participation va de pair avec une possible présence médiatique et l'accès à la branche et au réseau.
- **Remise du certificat** : chaque organisme responsable de site a la possibilité de se voir remettre le certificat par l'OFEN lors d'une fête de quartier particulière ou une manifestation similaire. Cela renforce l'identification des utilisateurs et utilisatrices avec le site et suscite de l'attention. Sur demande, le service de communication de SuisseEnergie pour les communes conseille l'organisme responsable dans le cadre d'un accompagnement professionnel en matière de communication (max. 8h).

### 5.2 Présence en ligne

Les sites certifiés bénéficient d'une présence en ligne sous des formes diverses :

- **Site web Sites 2000 watts** : chaque site certifié est présent sur le site web <https://www.2000watt.swiss>. Des informations détaillées concernant le certificat ainsi qu'une description de chaque site y sont disponibles. Les grandes étapes des projets peuvent être publiées dans des articles d'actualité (mise en ligne par le service de communication de SuisseEnergie pour les communes). De plus, les sites se retrouvent sur le [géoportail de la Confédération](#).
- **Site web du projet** : certains sites possèdent leur propre site web pour tenir le public et les partenaires informés au sujet de l'avancée du site. Lorsque le site passe en exploitation, le site web peut être utilisé pour entrer en contact avec les utilisateurs et utilisatrices. Exemple: [Greencity](#)
- **Twitter** : les Sites 2000 watts disposent de leur propre canal Twitter (d/f) : <https://twitter.com/site2000watts>. Les nouveautés concernant les sites peuvent être partagées via le service de communication de SuisseEnergie pour les communes. Afin d'augmenter le nombre d'abonnés, il est souhaitable que les sites diffusent activement le canal Twitter (p. ex. indication dans leurs propres canaux de communication).

### 5.3 Produits imprimés

- **Fiche d'information** : après obtention de la certification, les Sites 2000 watts reçoivent une fiche d'information standardisée de deux pages relatives au site. La fiche d'information est disponible sur le site web <https://www.2000watt.swiss>, mais elle peut aussi être utilisée pour assurer sa propre communication. La fiche d'information contient une description du site, les points clés les plus importants concernant la durabilité et l'approvisionnement énergétique ainsi que les étapes du projet réalisées à ce jour.
- **Diplôme** : ils sont imprimés une fois par année pour la Journée de l'énergie de SuisseEnergie pour les communes et y sont remis à l'organisme responsable.

## 6 Conséquences en cas de non-respect des exigences

En cas de non-respect des exigences pour les Sites 2000 watts et de la restitution du certificat qui y est associée, ou en cas de désengagement volontaire du site sur demande de l'organisme responsable, le droit aux prestations décrites aux chapitres 2 à 4 disparaît également. D'autres conséquences sont :

- **De manière générale** : le droit au soutien en matière de communication du côté du service de communication de SuisseEnergie pour les communes s'annule.
- **Marque** : tous les logos et indications concernant la certification en tant que Site 2000 watts (peu importe la phase) doivent être supprimés des documents et du site web du projet. Le site n'a explicitement plus le droit d'être présenté comme Site 2000 watts
- **Information aux utilisateurs/utilisatrices et partenaires** : les organismes responsables qui renoncent au certificat « Site 2000 watts » doivent informer leurs partenaires et utilisateurs et utilisatrices que le site n'est plus évalué et certifié selon les standards de durabilité les plus complets. Il s'agit d'un critère de choix conscient pour de nombreux-ses utilisateurs et utilisatrices.
- **Site web sur les Sites 2000 watts** : la présence sur le [site web](#) a des conséquences différentes selon la motivation du site :
  - Les sites interrompent le processus de certification en cours de développement ou de transformation à cause de facteurs extérieurs (p. ex. défaite en votation) : ils sont supprimés du site web.
  - Les sites interrompent le processus de certification en cours de développement ou de transformation pour des raisons qui leur sont propres : ils sont grisés et signalés en conséquence.